

**État des dépenses
du vérificateur général**

CHAPITRE **5**

Extrait
Rapport annuel 2009
Vérificateur général de la Ville de Lévis



Le 18 octobre 2010

Madame Danielle Roy Marinelli
Mairesse de la Ville de Lévis
2175, chemin du Fleuve
Saint-Romuald (Québec) G6W 7W9

Madame la mairesse,

Conformément à l'article 107.13 de la *Loi sur les cités et villes* (L.R.Q., chapitre C-19), j'ai le plaisir de vous transmettre le rapport annuel du vérificateur général 2009, pour dépôt au conseil de la Ville de Lévis.

Veillez agréer, Madame la mairesse, l'expression de mes sentiments distingués.

Le vérificateur général de la Ville de Lévis,

A handwritten signature in blue ink that reads "André Matte". The signature is written in a cursive, flowing style.

André Matte, CA

VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL

- 5.1 Il est d'usage pour le vérificateur général de présenter, à même son rapport annuel, un état de ses dépenses ainsi qu'un rapport de vérification de cet état, produit par un vérificateur externe. Les tableaux 8 et 9 montrent respectivement ces deux éléments.
- 5.2 Il ressort clairement de l'état des dépenses que les sommes allouées pour l'année 2009 n'ont été que très partiellement utilisées. Cette situation provient du fait que le poste de vérificateur général est demeuré vacant pour une période d'environ sept mois en 2009. De plus, l'unique autre employé, soit l'adjointe administrative, a été absente pendant plus de quatre mois.

Tableau 8 : État des dépenses du vérificateur général de la Ville de Lévis pour l'exercice terminé le 31 décembre 2009

Description	Budget original	Réalisations	Écart
Rémunération	147 699 \$	76 503 \$	71 196 \$
Avantages sociaux et charges sociales	30 278 \$	11 054 \$	19 224 \$
Frais de déplacement et de représentation	3 900 \$	1 665 \$	2 235 \$
Frais de congrès et de délégation	1 000 \$	351 \$	649 \$
Cellulaires	600 \$	342 \$	258 \$
Publications	3 000 \$	462 \$	2 538 \$
Honoraires professionnels	70 023 \$	2 248 \$	67 775 \$
Formation	2 000 \$	-	2 000 \$
Cotisations versées à des associations	4 000 \$	2 417 \$	1 583 \$
Location d'équipement	3 000 \$	-	3 000 \$
Fournitures de bureau	3 500 \$	530 \$	2 970 \$
	269 000 \$	95 572 \$	173 428 \$

Tableau 9 : Rapport du vérificateur externe, aux membres du conseil de la Ville de Lévis, de l'état des dépenses du vérificateur général.

Aux membres du conseil de la Ville de Lévis

« Nous avons vérifié l'état des dépenses du vérificateur général de la Ville de Lévis pour l'exercice terminé le 31 décembre 2009. La responsabilité de cet état financier incombe au vérificateur général de la Ville de Lévis. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur cet état financier en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondage des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, cet état financier donne, à tous les égards importants, une image fidèle des dépenses du vérificateur général de la Ville de Lévis pour l'exercice terminé le 31 décembre 2009, selon les principes comptables généralement reconnus du Canada. »

LEMIEUX NOLET

Comptables agréés
S.E.N.C.R.L.

Lévis (Québec)
Le 15 avril 2010